

Admissions

Quand l'Université PSL a-t-elle créé ses premières licences pluridisciplinaires ?

En 2012, l'Université PSL a créé, en partenariat avec le Lycée Henri-IV, un cycle pluridisciplinaire d'études supérieures. Depuis, l'offre de formation du **Collège Sciences, Humanités & Société** de l'Université PSL s'est enrichie progressivement de nouveaux parcours : "Sciences pour un monde durable" en 2019 et "Sciences des données, arts et cultures" en 2023 (avec le lycée Louis-Le-Grand).

Quels sont les établissements impliqués dans ces licences ?

Plus d'une dizaine d'établissements couvrant tous les domaines (sciences, ingénierie, SHS, arts) sont impliqués : Lycée Henri-IV, Lycée Louis-Le-Grand, Dauphine – PSL, ENS – PSL, Mines Paris – PSL, Ecole nationale supérieure de Chimie de Paris, ESPCI Paris – PSL, EPHE – PSL, ENC – PSL, Conservatoire national supérieur d'art dramatique – PSL, Observatoire de Paris – PSL, le Collège de France.

L'Université PSL propose-t-elle d'autres licences que les parcours CPES ou Sciences pour un monde durable ?

Oui. Consultez la page dédiée pour découvrir toute l'offre de licences de PSL : [licences de Dauphine – PSL](#) ; [Formation du Comédien](#) du CNSAD – PSL.

Quels effectifs sont recrutés chaque année en 1^{ère} année par le Collège Sciences, Humanités & Société ?

Environ 240 étudiants seront recrutés pour la rentrée de septembre en 1^{ère} année (L1), répartis dans les 5 parcours du Collège Sciences, humanités & société de l'Université PSL.

Quel est le taux de sélectivité ?

Les licences pluridisciplinaires de l'Université PSL sont très sélectives (Taux de sélectivité de 4%).

Comment postuler en 1^{ère} année ? Parcoursup exclusivement ?

- Oui pour les 4 parcours de CPES. Tous les candidats, français et étrangers, doivent passer par le portail de candidature Parcoursup. Attention : Pour les candidats préparant un diplôme équivalent au baccalauréat dans un établissement étranger : fournir en complément une traduction des bulletins de notes ainsi qu'un certificat de niveau en langue française si le français n'est pas la langue officielle du pays (Niveau C1 requis).
- Pour le parcours Sciences pour un monde durable, les candidats étrangers concernés par la procédure Etudes en France doivent déposer leur candidature sur la plateforme Campus France du 1^{er} octobre au 15 décembre 2024.

Dois-je d'ores et déjà choisir un parcours au moment de postuler sur Parcoursup ?

Tout à fait. **Le dépôt de dossier sur Parcoursup se fait par parcours.** A noter : les candidats peuvent tout à fait postuler à plusieurs parcours en parallèle, mais chaque dossier déposé comptera pour un vœu Parcoursup.

Quelle(s) spécialité(s) préconisez-vous pour intégrer le Collège "Sciences, humanités et société" de PSL ?

Dans tous les parcours, un véritable intérêt pour les sciences et les humanités est attendu.

Quel que soit le parcours visé, la spécialité Mathématiques est requise.

- **Sciences** : Mathématiques + Spécialité scientifique (Physique-chimie, Sciences de l'ingénieur, Informatique, SVT)
- **Économie, société et droit** : Mathématiques + Toute autre spécialité (notamment SES ou HGGSP)
- **Humanités & société** : Mathématiques + Spécialités au choix (Humanités, littérature et philosophie ; SES etc.)
- **Sciences des données, arts et culture** : Mathématiques + Toute autre spécialité (notamment Numérique & sciences informatiques ; Littérature, langues & cultures de l'Antiquité ; HG, géopolitique & sciences politiques)
- **Sciences pour un monde durable** : Mathématiques + Physique-Chimie ou SVT ou SES ou HGGSP ou Sc. de l'ingénieur

Quels profils d'étudiants recherchez-vous ?

Les attendus communs aux 5 parcours du Collège sont les suivants :

- Manifester une grande curiosité intellectuelle, s'intéresser aux croisements entre différentes disciplines et apprécier les spécificités d'une démarche interdisciplinaire
- Disposer de compétences de réflexion, d'analyse, d'argumentation et d'expression, écrites et orales
- Disposer d'un très bon niveau en mathématiques
- S'intéresser aux Sciences ainsi qu'aux démarches associées (analyse, expérimentation, modélisation, résolution de problèmes, et communication) et aux disciplines des Humanités
- Être apte à mener des raisonnements rigoureux
- Posséder des aptitudes à un travail approfondi, des capacités d'organisation, un goût pour le travail en groupe
- Disposer d'un bon niveau en anglais (niveau B2 recommandé) et en français (C1).

Nos étudiants sont de très bons élèves de Terminale, en général têtes de classe et solides dans l'ensemble des disciplines du parcours choisi.

Peut-on changer de parcours après l'inscription ou le choix est-il définitif ?

Les critères de sélection selon les parcours sont différents, aussi le choix d'un parcours est définitif.

Comment la commission de recrutement évalue-t-elle les dossiers de candidatures en L1 ?

Parmi les différentes pièces du dossier sur Parcoursup, la commission se base beaucoup sur la "fiche avenir" remplie par le lycée d'origine et qui comporte les notes individuelles et les moyennes de la classe en terminale par discipline, ainsi que les appréciations des enseignants. Sont regardées en priorité les notes et les rangs dans les matières propres au parcours concerné. Les bulletins trimestriels viennent en complément de cette fiche. La lettre de motivation est lue avec attention afin de vérifier que le candidat a bien préparé sa candidature (bonne connaissance du cycle et de ses spécificités, intérêt motivé pour les matières du parcours, curiosité intellectuelle, etc.).

Quelle moyenne générale est requise pour être accepté(e) en L1 ?

Le recrutement ne se fait pas sur la moyenne car elle est très variable selon les lycées. L'évaluation tient compte de plusieurs critères : l'ensemble des notes avec une solidité dans l'ensemble des matières compte tenu de la pluridisciplinarité de la formation, le rang dans la classe dans ces matières, les avis des enseignants, la lettre de motivation (pièce obligatoire).

Est-il nécessaire de joindre une lettre de recommandation au dossier de candidature ?

Pour une inscription en 1^{ère} année via Parcoursup : vos enseignants renseigneront une fiche pédagogique individuelle. Vous n'avez pas de votre côté de lettres à télécharger sur la plateforme.

Seul le baccalauréat français est-il accepté pour postuler ?

Non, le cursus est ouvert aux étudiants préparant un diplôme équivalent au baccalauréat dans un établissement étranger. Il sera alors demandé de fournir en complément dans le dossier de candidature une traduction des bulletins de notes ainsi qu'un certificat de niveau en langue française si le français n'est pas la langue officielle du pays.

Quel est le niveau requis en français pour postuler ?

DALF C1. Pour rappel, les enseignements sont majoritairement dispensés en français en 1^{ère} année.

Sur Parcoursup, si je postule au CPES, est-ce que cela compte comme un vœu en CPGE ?

Non, le CPES est dans une rubrique à part sur Parcoursup, dans les licences sélectives.

Après une 1^{ère} année au CPES, puis-je candidater à une 1^{ère} ou 2^{ème} année en CPGE ?

Le CPES est une formation pluridisciplinaire complète et autonome de Bac +1 à Bac +3, qui ne vise ni à préparer à des concours de grandes écoles, ni à se substituer aux CPGE.

Qu'est-ce que la « Cordée » du Collège Sciences, humanités et société de PSL ?

Pour favoriser l'égalité des chances et permettre aux meilleurs étudiants issus d'horizons différents d'accéder et de réussir dans des formations post-bac exigeantes, le Collège "Sciences, humanités et société" de PSL a noué des partenariats avec 17 lycées franciliens (consultez la liste en ligne). Un accompagnement de proximité est proposé à ces élèves (réunions d'information, ateliers de préparation aux études supérieures etc.)

A combien s'élèvent les frais d'inscription pour les étudiants français, étrangers, boursiers ?

Inscription gratuite pour les boursiers. Pour les non-boursiers : droits d'inscription d'environ 175 € / an (droits nationaux en licence). Les étudiants doivent également s'acquitter de la Contribution Vie étudiante et de Campus (CVEC), d'env. 103 €.

Programme

Quels sont les choix de double majeures et spécialisations proposés en 2^{ème} et 3^{ème} année ?

1 ^{ère} année (2025/26) Choix d'un parcours	2 ^{ème} année (2026/27) Choix d'une double majeure	3 ^{ème} année (2027/28) Choix d'une spécialisation
Humanités & société ou Economie, société & droit ou Sciences ou Sciences pour un monde durable ou Sciences des données, arts & cultures	• Histoire & Philosophie + Approche pluridisciplinaire de l'éducation ou • Histoire & Philosophie + Environment: economics & social sciences ou • Histoire & Philosophie + Sociologie & science politique ou • Approche pluridisciplinaire de l'éducation + Economie ou • Approche pluridisciplinaire de l'éducation + Droit • Economie + Droit ou • Economie + Sociologie & science politique ou • Economie + Histoire & Philosophie ou • Economie + Approche pluridisciplinaire de l'éducation ou • Sociologie & science politique + Histoire & Philosophie ou • Sociologie & science politique + Droit • Mathématiques + Physique ou • Sciences expérimentales + Mathématiques ou • Mathématiques + Economie • Terre & environnement + Vivant & société ou • Economie & environnement + Vivant & société ou • Economie & environnement + Sociologie & science politique • Sciences des données + Sciences de la culture ou • Sciences des données + Environment: economics & social sciences ou • Sciences des données + Histoire & Philosophie	• Histoire & Philosophie ou • Education : économie & politiques publiques ou • Sociologie & science politique ou • Droit & gouvernance publique • Droit & gouvernance publique ou • Economie & société ou • Histoire & Philosophie ou • Education : économie & politiques publiques ou • Sociologie & science politique • Sciences de la matière ou • Sciences du vivant ou • Mathématiques appliquées ou • Informatique • Terre, vivant & société ou • Economie, vivant & société ou • Sociologie & science politique • Sciences des données & Sciences de la culture ou • Informatique ou • Histoire & Philosophie

Document non contractuel - Les choix de spécialisations en L3 sont conditionnés par les doubles majeures suivies en L2 (Voir site web)

Dans quelle langue sont dispensés les cours ?

Les cours sont dispensés en français majoritairement la première année, à l'exception du parcours Sciences pour un monde durable, où les enseignements se font principalement en anglais. La LV1 est obligatoire (anglais) en L1 et L2 pour tous les étudiants. Les langues suivantes sont proposées par le centre de langues de l'Université PSL : espagnol, italien, allemand, portugais, chinois, japonais, coréen, hébreu, arabe, russe, Langue des Signes Française.

En L3, la part des cours en anglais augmente afin de préparer au mieux les élèves aux masters internationaux en France et à l'étranger, ainsi que les mobilités internationales.

Quelles sont les modalités d'évaluation en L1 ?

Les évaluations sont basées à la fois sur le contrôle continu et sur un examen final. Le contrôle continu a lieu tout au long du semestre et peut être de toute forme : devoirs sur table, participation en classe, assiduité, devoirs préparés à la maison, travaux dirigés en classe, exposé, interrogation orale, etc. L'examen final a lieu en fin de semestre, se présentant sous forme de devoirs sur table, d'examen oral ou de projet à rendre, et compte généralement pour 50% de la note de l'UE.

Quelle est la différence entre cours électif et option ?

En plus du tronc commun et des matières propres à son parcours, chaque étudiant a l'obligation de choisir un cours supplémentaire, qu'on appelle alors cours électif. Cela correspond à une discipline d'un autre parcours ou bien à la pratique d'une LV2. En plus de ce cours électif, chaque étudiant a la possibilité de suivre d'autres cours supplémentaires, qui s'appellent des options. Ce peut être une discipline d'un autre parcours, une LV2, un cours de renforcement de l'écrit, la pratique d'un sport, le fait de rejoindre l'Orchestre & chœur de PSL ou la valorisation de l'engagement étudiant. Par exemple, un étudiant en parcours Sciences peut prendre comme électif le cours d'économie, ainsi qu'en options une LV2 et la pratique d'un sport. Attention toutefois aux contraintes d'emploi du temps et à l'importante charge de travail.

Qu'est-ce que le cours « Initiation à la recherche » ?

L'initiation à la recherche est un cours interdisciplinaire spécifique au CPES, permettant d'acquérir les outils et les méthodes de la recherche. Les cours consistent d'une part en un cycle de conférences sur l'épistémologie (histoire des sciences et de ses principes), et portent d'autre part sur la pratique de la recherche. Les étudiants sont formés au travail bibliographique, incluant la recherche des sources, la maîtrise des références et le formalisme des citations. L'objectif du cours est de préparer tout au long de l'année un projet de recherche en groupe.

Qu'est-ce que le cours « Prise de parole » ?

La prise de parole est une discipline où l'oral est à l'honneur. Elle vise à améliorer la pratique de l'oral à travers plusieurs prises de parole individuelles, collectives ou sous forme de débats en classe. L'année s'achève avec un entretien individuel de personnalité en présence d'un jury dont les centres d'intérêt correspondent au projet professionnel de l'étudiant.

Quel est le contenu du programme culturel ?

Le programme culturel est proposé dans les parcours "Sciences", "Humanités & société" et "Economie, société et droit" en première année. Ce programme est une occasion de découvrir l'offre culturelle proposée à Paris, dans des moments de partage avec le reste de sa promotion. Il consiste notamment en des sorties au théâtre (Théâtre de l'Odéon, Théâtre de Chaillot, etc.), des visites guidées et visites de l'envers du décor des musées de la capitale, des sorties urbaines sur des thèmes spécifiques (Street Art, architecture haussmannienne, quartier latin, ...), ou des sorties à la Comédie Française. Outre ces sorties, des activités sont organisées par classe au sein du Lycée Henri IV, comme des ateliers théâtre, danse ou arts plastiques.

Dans le parcours "Sciences des données, arts et culture", les étudiantes et étudiants bénéficient d'un cours "devant les œuvres" et sont accompagnés pour découvrir les lieux culturels parisiens.

Y a-t-il un programme lié aux enjeux climatiques ?

Chaque année, les étudiants ont accès à un cycle de conférences de rentrée sur les objectifs de développement durable.

En première année, une fresque du climat est organisée pour tous les élèves de première année du Collège. Elle est l'occasion de sensibiliser aux problématiques environnementales de façon interactive et créative.

En deuxième année, un programme de conférences est organisé sur un thème lié aux enjeux climatiques. Au cours de ces conférences, d'éminents chercheurs (ENS – PSL, CNRS, PSE, GIEC, ...), des personnalités publiques ou des représentants d'associations et ONG interviennent sur un sujet dont ils ont l'expertise. Ces conférences sont l'occasion d'interagir avec ces experts et de discuter avec eux sur les questions climatiques. Tout au long de la scolarité, les initiatives étudiantes sont encouragées et peuvent être reconnues dans le cursus académiques de tous les étudiants du Collège.

Quelle est la charge de travail ?

Le rythme de travail, tant en classe que chez soi, est important. Cette charge intensive résulte de la multiplicité des cours proposés pour chaque parcours. Il arrive fréquemment que des devoirs maisons évalués ou que des travaux dirigés (TD) soient à préparer en amont des cours, ou que des exercices pour s'entraîner soient donnés. Un travail personnel supplémentaire est souvent recommandé pour comprendre et approfondir les cours, par des lectures complémentaires par exemple.

Combien d'heures de cours a-t-on par semaine ? A-t-on cours le samedi ?

Cela dépend des parcours, des cours électifs et des options choisis. Le temps de travail dépend donc des choix de chaque élève. En moyenne, il y a 25h à 30h de cours par semaine en première année.

En principe, il n'y a pas de cours le samedi. Cependant, il est possible que des évaluations de 3h ou 4h aient lieu certains samedis. Le samedi peut aussi être utilisé pour rattraper des cours qui ont été annulés pendant le semestre.

Sommes-nous dans des petites classes ?

Oui. La majorité des cours se font dans le format de petites classes, excédant rarement les 40 élèves. En première année, un professeur référent est nommé dans chaque classe afin de faciliter la transition entre le lycée et le monde de l'université.

A-t-on des cours en amphithéâtre ?

Non, sauf exceptions. En principe, tous les cours se déroulent sous le même format qu'au lycée, à l'exception des conférences et cours de recherche qui peuvent avoir lieu en amphithéâtre. En deuxième année, le format est inchangé. En troisième année, certains cours peuvent avoir lieu en amphithéâtre selon la spécialisation choisie.

Où ont lieu les cours ?

La première année se déroule sur la Montagne Sainte Geneviève, au Lycée Henri IV pour les parcours de "Sciences", "Humanités & société" et "Economie, société et droit" ; au lycée Louis-le-Grand pour le parcours "Sciences des données, arts et culture" et sur la campus d'Amyot de l'Université PSL pour le parcours "Sciences pour un monde durable".

En deuxième et troisième année, les cours ont lieu dans les différents établissements de l'Université PSL : à Mines Paris-PSL, à l'ESPCI Paris-PSL ou à l'ENS-PSL sur le campus Jourdan selon les majeures choisies. En troisième année, en plus des lieux déjà mentionnés, certaines spécialités sont enseignées à Dauphine-PSL.

Critères de décision pour la période de césure : qui décide ?

L'équipe de direction du parcours concerné, selon le projet. Il ne s'agit pas d'une simple intégration différée. L'année de césure est réglementée puisque les étudiants admis sont inscrits à PSL et sont étudiants de l'université. Elle peut prévoir un stage (six mois maximum), un service civique, un semestre dans une université étrangère, etc.

Débouchés

Quel diplôme est délivré à l'issue de la formation ?

Chaque parcours est une formation en 3 ans, sanctionnée par un diplôme d'établissement avec **grade de licence** délivré par l'Université PSL. Ce diplôme – reconnu par le Ministère de l'enseignement supérieur & de la Recherche – permet la poursuite d'études en Master ou dans une formation de niveau équivalent (grandes écoles – cycles ingénieurs, diplômes des Ecoles normales supérieures, IEP etc.), en France comme à l'étranger.

A l'issue : 100% de poursuite d'études en masters ou grandes écoles.

Quid de la « réputation » du CPES de PSL et ce diplôme est-il reconnu à l'étranger ?

PSL figure dans le top 50 de tous [les plus grands classements internationaux](#) (meilleures universités mondiales), ce qui assoie son attractivité sur la scène internationale. Les étudiants du CPES souhaitant poursuivre en master à l'étranger n'ont jamais rencontré de difficultés, comme en attestent les débouchés.

Je souhaite faire une école de commerce. Le CPES prépare-t-il à ces concours ?

Si votre objectif est de poursuivre en école de management, nous vous conseillons de candidater aux classes préparatoires dédiées. Néanmoins, si vous intégrez le CPES, il vous sera possible de postuler à ces écoles via la procédure d'admission sur titre.

Chaque année, des étudiants du Collège de PSL poursuivent à l'ENS – PSL. Passent-ils les concours d'entrée ?

L'ENS – PSL comme les autres écoles d'ingénieurs ont des concours de recrutement, mais qui ne sont pas les mêmes que ceux des élèves de CPGE. C'est la voie appelée concours universitaire ou admission sur titre selon les établissements. Il y a toujours une présélection sur dossier, possiblement complétée par une audition et/ou des épreuves.

Les étudiants du CPES ont-ils ensuite un accès privilégié dans les écoles de PSL ?

Les étudiants du CPES suivent les mêmes procédures d'admission que tous les étudiants externes à PSL. Néanmoins, les établissements de PSL ont une très bonne connaissance du cursus et de la qualité des profils formés par ce programme, puisqu'ils le portent et accordent une attention particulière aux dossiers des étudiants du CPES. Pour rappel, 11 établissements de PSL (ENS – PSL, Ecole nationale supérieure de Chimie de Paris – PSL, Mines de Paris – PSL etc.) sont impliqués dans le CPES.

Vie étudiante, services d'accueil et logement pour les étudiants

Existe-t-il un système de parrainage pour les étudiants ?

Oui. Un système de parrainage est organisé par le BDE dès les premières semaines de l'année. Cela permet aux nouveaux arrivants d'être mis directement en lien avec un 2ème ou 3ème année. Le parrain ou la marraine le reste tout au long de la scolarité, pour répondre aux inquiétudes, aux questions d'orientation, aider à la méthodologie...

Y a-t-il un bureau des étudiants (BDE) ?

Oui, le BDE est chargé de l'intégration, de la cohésion entre les différentes promotions, de l'organisation d'événements sportifs (tournois, sorties au stade, etc.), d'événements culturels (sorties au cinéma, au théâtre, au musée, bons plans, etc.) et de soirées. Il dispose également d'un pôle santé à l'écoute des difficultés des élèves, proposant des solutions pour prendre soin de sa santé mentale et faisant de la prévention contre les violences sexistes et sexuelles.

Des événements d'intégration sont-ils organisés ?

Le BDE est particulièrement investi dans l'intégration des nouvelles promotions. Celle-ci commence dès l'été par la création d'un groupe de promotion, afin que tous les admis puissent discuter entre eux. Sur le mois de septembre, il organise une journée d'intégration, une soirée d'intégration ainsi qu'un week-end d'intégration.

Quelles associations peut-on intégrer ?

Outre le BDE, un nombre important d'associations ont été créées au sein du Collège à l'initiative des élèves, comme une radio, un journal ou un MUN (Model United Nation). Par ailleurs, il est possible de rejoindre des associations de l'Université PSL, qu'elles soient propres à un établissement ou communes à toute l'Université. L'Union PSL, l'association faisant le lien entre tous les établissements, recense plusieurs associations sur son site : <http://unionpsl.psl.eu/annuaire.html>

Y a-t-il une association sportive ?

Oui. PSL Sport permet de pratiquer 40 disciplines, individuelles ou collectives, encadrées par des enseignants professionnels et passionnés. Toutes les informations relatives à la vie sportive à PSL se trouvent sur le site : <https://www.psl.eu/vie-de-campus/services-etudiants/psl-sport>

Quels sont les autres services proposés aux étudiants du Collège ?

Santé, cellule d'écoute, sports... découvrez l'ensemble des services PSL offerts aux étudiants : <https://psl.eu/vie-de-campus/services-etudiants>

Logement : des aides sont-elles proposées par PSL ?

L'université PSL dispose d'un [service d'aide au logement](#) pour tous ses étudiant(e)s. En plus de cet accompagnement et conformément à la politique d'[Egalité des chances de PSL](#), les étudiants bénéficiaires de bourses sur critères sociaux du CROUS (échelons 1 à 7) admis au Collège Sciences, Humanités et Société peuvent bénéficier, selon leur situation :

- d'un logement garanti (de 1 à 3 ans selon l'échelon) au sein de l'une des résidences CROUS partenaires de PSL
- d'un logement à coût réduit (voire quasi-nul pour les échelons les plus élevés : 4 à 7) après perception du complément de bourse versé par PSL et des aides financières de la CAF.

Voir modalités détaillées sur le site (Onglet Logement & aides).

Existe-il des services d'accueil pour les étudiants étrangers ?

Le [Welcome Desk de PSL](#) accompagne les étudiants dans toutes leurs démarches administratives (avant et après leur arrivée) et propose une série d'activités culturelles tout au long de l'année : Renouvellement de titre de séjour, Logement et assurance, Santé, Transports, Jobs étudiants, Visites de musées, tandems linguistiques, karaokés etc.